

# Guide de la naturalisation française

*Ce qui change en 2026 et comment préparer un dossier solide, pour vos salariés et collaborateurs internationaux*

## 1. Les conditions de fond

- **Résidence habituelle en France depuis 5 ans** (naturalisation par décret), réduite à 2 ans après un diplôme de l'enseignement supérieur français ou pour services exceptionnels.
- **Insertion professionnelle stable** : revenus suffisants et réguliers, appréciés sur les 3 dernières années.
- **Assimilation à la communauté française** : adhésion aux principes et valeurs de la République.
- **Moralité et absence de condamnations** incompatibles avec l'acquisition de la nationalité.
- **Régularité du séjour** au moment du dépôt et pendant toute l'instruction.

## 2. Ce qui se durcit en 2026

- **Niveau de langue relevé** : depuis la loi du 26 janvier 2024, le niveau exigé pour la naturalisation est porté au **niveau B2** du CECRL (oral et écrit), attesté par un diplôme ou une certification reconnue (TCF, TEF).
- **Examen civique** : un examen portant sur l'histoire, la culture et les institutions françaises remplace progressivement le seul entretien d'assimilation : préparez-le comme un vrai examen.
- Instruction plus exigeante sur la **stabilité des ressources** et la cohérence du parcours professionnel.

## 3. La procédure pas à pas

|   |                                                                                                                                                                                                                                               |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ■ | <b>1. Vérifier l'éligibilité</b><br>Durée de résidence, titres détenus, ressources, situation familiale et fiscale.                                                                                                                           |
| ■ | <b>2. Obtenir la certification de langue</b><br>TCF ou TEF avec les 4 compétences : anticiper 2 à 3 mois pour une session et les résultats.                                                                                                   |
| ■ | <b>3. Constituer le dossier</b><br>État civil (actes traduits et apostillés), titres de séjour, justificatifs de domicile, bulletins de paie et avis d'imposition sur 3 ans, attestations employeur, casier judiciaire des pays de résidence. |
| ■ | <b>4. Déposer en ligne</b><br>Dépôt dématérialisé sur la plateforme dédiée (NATALI / ANEF) auprès de la plateforme de naturalisation territorialement compétente.                                                                             |
| ■ | <b>5. Entretien et examen civique</b><br>Convocation en plateforme : parcours, motivations, connaissance de la France. Se préparer avec le livret du citoyen et des annales.                                                                  |
| ■ | <b>6. Instruction et décision</b><br>Enquêtes administratives, avis, puis décret de naturalisation publié au Journal officiel. Compter en pratique 12 à 24 mois selon les plateformes.                                                        |
| ■ | <b>7. Après le décret</b><br>Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté, mise à jour de l'état civil, carte d'identité et passeport.                                                                                                             |

## 4. Refus, ajournement : quels recours ?

Un ajournement (souvent 2 ans) ou un refus doit être motivé. Recours administratif préalable obligatoire auprès du ministre chargé des naturalisations dans les 2 mois, puis recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes. Un dossier retravaillé (langue, ressources, stabilité) peut être redéposé avec succès.

## 5. Le rôle de l'employeur

Une attestation employeur précise (ancienneté, CDI, rémunération, perspectives) et des bulletins de paie cohérents pèsent lourd dans l'appréciation de l'insertion professionnelle. Accompagner un salarié vers la naturalisation, c'est aussi fidéliser un talent : plus de renouvellements de titre à gérer ensuite.

### **Izypaper vous accompagne**

Diagnostic d'éligibilité, préparation du dossier et suivi de l'instruction pour vos salariés : module « Étrangers » sur [izypaper.fr](https://izypaper.fr).